Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 027-200066017-20261103-2026118-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Eure

Délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge

Séance du 03/11/2026

Date de convocation : 27/10/2026

Effectif légal du conseil de communauté : 69

Nombre de délégués en exercice : 69

Le 3 novembre 2026 à 17 heures, s'est réuni à Lieurey, le conseil communautaire de la communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge légalement convoqué, sous la présidence de Jacques ENOS.

Etaient présents : E. VIQUESNEL - P. CAPRON – JP. BAROFFIO – S. GRISEL – O. BOURDON – O. HERANVAL - P. CAUCHE – E. LOIR - J. DAHLKE – R. LAFFAY – V. LEBOCEY - E. PLAZIAT – R. LEGAY JN. JOUBERT – E. BELLENCONTRE – P. LEGROS – R. SEBIRE - D. TREFOUEL – A. MATHE DUVAL – O. HELLOT - J. DUVAL – C JOUAS – A. DRINIC – C. LABBE – P. VAUTIER – C. CARDON – C. VERKINDER – M. PARIS TOUQUET – JP. RACINE – F. DELABRIERE – Jacky DUVAL – P. LEROUX – P. HAGRON – G. DELAVAZE – D. DELABRIERE – J. ENOS – C. LAKITS – L. VERMEULEN – F. CHARTIER - V. VITTECOQ WOLFF - JC. BEAUCHE E. LEROUX – G. SEBIRE – A. PILLIN - S. DUVAL – S. CHERON – J. DORLEANS – D. SOUPIROT, suppléante de C. NICOLAS – AM. ROELENS – G. TOURAINE – C. LEFEBVRE – R. PEUFFIER – JP. CAPON– C. FAMERY – M. BREQUIGNY – MF. LARROQUELLE – H. RICHARD LECUYER - V. CAREL – MA. RABEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

MP. LEBLANC ayant donné pouvoir à E. PLAZIAT.

C. VILLEY ayant donné pouvoir à R. LEGAY.

S. BREMS ayant donné pouvoir à P. HAGRON.

G. PARIS ayant donné pouvoir à M. PARIS-TOUQUET.

J. VAREA NAVARRO ayant donné pouvoir à MF. LARROQUELLE.

Absents excusés : J. GORAIN – A. PESNEL – K. CLOUET – J. PETIT – J. GARANCHER - C. NICOLAS

Secrétaire de séance : E. LEROUX.

Délibération n° 2026/118

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
BUDGET ANNEXE ZA LE CASTEL
Contrat de territoire 2023-2027 - Fiche action N°1- Extension ZA le Castel à Lieurey
Lancement Consultation marchés de travaux

M. le Président rappelle que, par délibération n °2025/124 en date du 4 décembre 2025, le conseil communautaire confiait la maîtrise d'œuvre à Euclyd Eurotop et approuvait le plan de financement prévisionnel des travaux d'aménagement de la zone d'activité le Castel.

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 027-200066017-20261103-2026118-DE

Il convient donc maintenant de délibérer pour autoriser le Président à lancer, après l'obtention du permis d'aménager, la consultation afférente aux marchés de travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Autorise le Président à lancer la consultation afférente aux marchés de travaux, à attribuer et à signer les marchés à intervenir.
- Autorise le Président à solliciter sur cette opération des subventions de l'Etat, de la Région, voire de tous financeurs susceptibles d'apporter une aide financière à ce projet en fonction des règles d'éligibilité.
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.
- Acte le plan de financement suivant :

Dépenses	HT
achat terrain (effectué)	349 109,00 €
frais notaire (effectué)	5 318,77 €
bornage (effectué)	2 010,00 €
étude avant-projet (effectué)	3 560,00 €
mission maîtrise d'œuvre (en cours)	19 000,00 €
division parcellaire, procédure lotissement, bornage (en cours)	18 500,00 €
mission sps (estimation)	5 000,00 €
dossier loi sur l'eau (réalisé)	6 000,00 €
analyse et réalisation plan paysager architecte (réalisé)	1 750,00 €
étude sol	10 000,00 €
annonces insertion	1 500,00 €
ingénierie Telecom-fibre (estimation AVP)	15 680,00 €
réseau eau potable intérieur (estimation AVP)	37 800,00 €
réseau d'électricité basse tension intérieur (estimation AVP)	45 000,00 €
réseau éclairage public (estimation AVP)	35 000,00 €
préparation installation chantier (estimation AVP)	10 000,00 €
voirie (estimation AVP)	400 000,00 €
assainissement eaux usées (estimation AVP)	75 000,00 €
assainissement eaux pluviales (estimation AVP)	90 000,00 €
tranchées réseaux divers (estimation AVP)	32 000,00 €
génie civil Télécom (estimation AVP)	42 000,00 €
signalisation (estimation AVP)	12 000,00 €
espaces verts-clôture (estimation AVP)	75 000,00 €
contrôle récolement (estimation AVP)	8 000,00 €
dépenses imprévues (vu contexte économique)	153 790,23 €
TOTAL de l'OPERATION	**1 453 018 ,00 €**

Recettes	
REGION (Contrat de Territoire)	203 363.00 €
DETR escomptée	77 917.00 €
AUTOFINANCEMENT	**1 171 738.00 €**

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.

Le Président

Jacques ENOS